

# PROVINCES

provinces.union@sonapresse.com

## Mayumba/Éducation : nomination actée du nouveau chef de circonscription scolaire

Isaac MUKETA MUELE  
Libreville/Gabon

Le conseiller pédagogique Patrick Kassa Kassa a finalement pris, mercredi dernier, les commandes de la circonscription scolaire de la Nyanga-Ouest. À la suite de sa nomination controversée, due à son grade professionnel qui serait en inadéquation avec la fonction de chef de bassin pédagogique, la décision a été finalement actée par les autorités de l'Éducation nationale. Le promu a été installé dans ses nouvelles fonctions par le directeur d'académie provinciale de la Nyanga, en

présence des chefs de service du département de la Basse-Banio. Il remplace à ce poste l'inspecteur Jean-Claude Ngoma Ngoma dont il a reconnu les mérites professionnels et le travail effectué pour améliorer le rendement scolaire des élèves. L'encadreur pédagogique est cependant conscient de la lourde tâche qui l'attend. Surtout de tous les problèmes que connaît sa circonscription scolaire. Le manque d'enseignants qualifiés, la pléthore de moniteurs dans les écoles de la commune et de la zone rurale, l'absence d'outils pédagogiques et didactiques pour mettre en musique les innovations déroulées par l'Institut pédagogique

national (IPN), l'insuffisance du personnel d'encadrement et le manque de moyens roulants et de navigation pour rallier les deux départements de Moulengui-Binza et Ndindi. Il a dit compter sur l'apport de tous les fils et filles du bassin pédagogique pour sauver et dynamiser l'école. " J'appelle à cet effet le personnel enseignant à la conscience professionnelle, pour qu'ensemble nous atteignons les objectifs de l'éducation ", a-t-il conclu.



Photo: IMV

Patrick Kassa Kassa (d) dans ses nouvelles fonctions.

## Port-Gentil: l'UFPDG en retraite politique

René AKONE DZOPE  
Port-Gentil/Gabon

Dimanche dernier, sur instructions du secrétaire national chargé de l'animation politique dans l'Ogooué-Maritime, Albert Richard Royembo, la déléguée communale de l'UFPDG, Albertine Mouiti Mboumba Aganga, a regroupé autour d'elle, plusieurs responsables des groupes socioculturels, l'une des forces du parti au pouvoir, qu'accompagnaient leurs secrétaires fédéraux. La rencontre s'est déroulée à Ntchengue Cocotiers, derrière le complexe sportif Michel-Essonghe, dans le 4e arrondissement de Port-Gentil. Les échanges ont porté sur la grille d'évaluation, le projet de sensibilisation sur les cancers féminins, en phase avec "Octobre Rose" et la vérification des fiches d'identification des militants. Un véritable travail de titan qui a permis à Albertine Mouiti Mboumba Aganga de passer au scanner divers documents qui lui ont été soumis, de sorte qu'aucune erreur ne lui échappe. Elle apportait systématiquement



Photo: Julie Ngujmbi

Albertine Mouiti Mboumba Aganga (g) vérifiant les documents.

des remédiations lorsqu'elle en détectait une. Elle a, lors de cette rencontre, décliné les grandes lignes de la charte des valeurs, en insistant sur la Régénération et la Revitalisation qui commandent, a-t-elle soutenu, le travail, l'effort, la responsabilité, le mérite, la modestie, le pardon, etc. Elle a félicité et soutenu l'initiative de la Première Dame, Sylvia Bongo Ondimba, dans la lutte contre les cancers féminins, ceux des seins et de l'utérus. L'UFPDG entend d'ailleurs joindre la parole à l'acte en se lançant sur la sensibilisation portant sur ces deux pathologies.



### APPEL D'OFFRES

La Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG) lance un appel d'offres relatif à la réhabilitation et renforcement de la station de traitement d'eau potable de la ville d'OKONDJA.

**Commanditaire**  
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

**Objet du marché**  
Réhabilitation et renforcement de la station de traitement d'eau potable de la ville d'OKONDJA.

**Date de lancement**  
Lundi 10 octobre 2022.

**Source de financement**  
Société d'Énergie et d'Eau du Gabon (SEEG).

**Critères d'éligibilité**  
Les critères d'éligibilité seront détaillés dans le règlement particulier d'appel d'offres fourni dans le dossier d'appel d'offres.

**Retrait des dossiers d'appel d'offres**  
Les dossiers d'appel d'offres sont à retirer, sur une clé USB neuve, à l'adresse suivante :

Direction des Achats et Stocks de la SEEG  
Base Technique SEEG, sise en face de l'immeuble GABON TELECOM  
B.P : 2082 Libreville - Gabon  
Tel : 011 76 76 07

Le retrait du dossier complet d'appel d'offres est conditionné par la présentation du reçu de paiement.

**Frais de dossier (non remboursables)**  
Cent mille (100 000) francs FCFA à régler à la caisse située au 4ème étage du Siège social de la SEEG entre 12h00 et 15h00.

**Période de retrait des dossiers d'appel d'offres**  
Du lundi 10 octobre 2022 au lundi 17 octobre 2022, de 08h00 à 15h30.

\*Les informations complémentaires seront communiquées par voie de messagerie.